



Jullié

Bulletin
Municipal
2019

N°36

trèsBeaujolais

SOMMAIRE

- 1** **Mot du maire**
- 2** **Dossiers de la rédaction**
 - 2-3** **Une installation à Jullié : portrait**
 - 4-5** **Coup de gueule du conseil municipal**
 - 6-7** **Rétrospective ça coule de source**
 - 8-10** **Remise en eau de l'étang de la Roche**
 - 10** **Fleurissement**
 - 11** **Mémoires rurales**
 - 12-16** **Réfection du centre-bourg**
- 18-19** **Social**
- 20** **Ecole**
- 21-31** **Associations**
- 32-35** **Economie locale**
- 36-42** **Une page d'histoire**
- 43** **Etat civil**
- 44** **Informations utiles**
- 45** **Agenda**

Crédits Photos :

Edith PERRAUD, Julie VANDAMME, Vali CHAGNEUX, Jean-Pierre GALLIOT, Ecole de Jullié, Associations de Jullié, CCAB.

Quelques chiffres sur Jullié

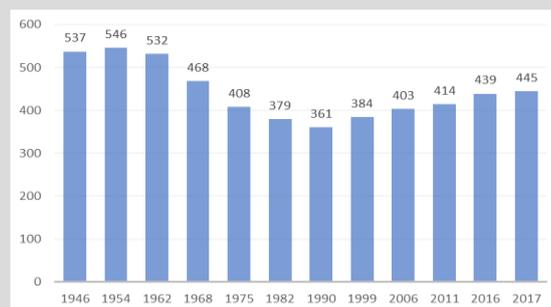
Population par tranche d'âges

0 à 14 ans	21,20%
15 à 29 ans	15,50%
30 à 44 ans	19,40%
45 à 59 ans	18,70%
60 à 74 ans	17,80%
75 ans et plus	7,50%

Source Insee RP 2015

22% des actifs travaillent sur la commune.

Evolution démographique depuis 1946



Catégories et types de logements

Ensemble	283	100%
Résidences principales	189	66,80%
Résidences secondaires ou occasionnels	38	13,30%
Logements vacants	56	19,80%
Maisons	247	87,30%
Appartements	36	12,70%

Résidences principales selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences construites avant 2013	191	100
Avant 1919	124	65
De 1919 à 1945	15	8
De 1946 à 1970	10	5
De 1971 à 1990	19	10
De 1991 à 2005	8	4
De 2006 à 2012	10	5
De 2013 à 2018	6	3



Edito du maire

Chères Julliatonnes, Chers Julliatons,

Je suis heureux, avec les élus du conseil, de vous présenter ce nouveau numéro de notre bulletin municipal. Il retrace la vie de la commune sur l'année écoulée et permet de tracer les perspectives de notre action pour les mois à venir. Il s'agit également d'un lien direct entre les acteurs du territoire, notamment grâce aux informations pratiques que contient ce fascicule : économie, tourisme, viticulture, vie associative... Je remercie particulièrement Teddy Descombes, conseiller municipal, qui s'investit beaucoup dans la réalisation du bulletin.

2018 a été une année de travaux importants qui, au-delà des désagréments pratiques que cela a pu forcément engendrer, nous ont permis de requalifier notre centre-bourg.

C'est une réalisation d'envergure, tant pour les réseaux (adduction, eaux usées et pluviales) que pour l'aménagement public. Embellissement et reconquête piétonne de l'espace autour de la fontaine, valorisation de la place du monument, rationalisation du stationnement, amélioration des trottoirs et des voiries : tels étaient les objectifs de cette opération. Le village conserve son caractère, renforce son attractivité et son accessibilité. Nous pouvons tous être fiers de cette réalisation.

La révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) est largement engagée. Nous

avons réussi à mener à bien sur l'année écoulée la phase de concertation et ainsi faire partager largement les orientations pour l'évolution du village à l'horizon 2030 : préserver le caractère de la commune tout en permettant un développement harmonieux et maîtrisé. L'étape de l'enquête publique s'ouvrira prochainement et permettra d'affiner encore le projet du nouveau PLU dont l'adoption devrait intervenir à la fin 2019.



Les travaux préparatoires pour les numérotations et la dénomination de toutes les rues du village sont achevés. La pose des plaques interviendra au cours du premier semestre. Cette opération va permettre d'améliorer la sécurité, l'accès au très haut débit et facilitera les livraisons.

2019 nous rapproche de l'échéance du mandat que vous nous avez confié et nous souhaitons avec l'équipe municipale que les 15 mois restants soient totalement utiles, toujours dans le respect de nos engagements, notamment une gestion budgétaire saine sans changements fiscaux. J'ai particulièrement à cœur de faire naître un nouveau commerce autour du vin et du tourisme. Nous travaillons à ce projet avec tous les acteurs locaux et nous aurons l'occasion d'en reparler très prochainement.

Belle et bonne année à vous et tous ceux qui vous sont chers.



Rémi TRICHARD

Gérant de la société Créa Jardins

« 3-4 années que ça me trot-tait dans la tête »

Que faire quand on a en assez de son boulot ? Beaucoup de personnes se posent la question. Rémi, lui, avait une idée bien précise en tête : devenir son propre patron.

Interview d'un jeune entrepreneur qui s'est donné les moyens de réussir ses choix. Extraits choisis.

La rédaction : Bonjour Rémi, tout d'abord, peux-tu te présenter pour ceux qui ne te connaissent pas :

Je m'appelle Rémi TRICHARD et je suis gérant de la société Créa Jardins depuis le 1^{er} mars 2018.

Depuis quand vis-tu à Jullié ?

J'ai acheté en 2011 et après quelques travaux de rénovation, nous nous sommes installés au printemps 2012 dans la commune.

Pourquoi Jullié ?

Nous cherchions un village sympa, au milieu des vignes, pas loin des commodités et qui avait encore sa propre école. L'opportunité de vivre à Jullié est arrivée et nous n'avons donc pas hésité.

Comment est venue l'idée de monter ta boîte ?

Ça faisait 3-4 ans que l'idée me trottait dans la tête. J'ai eu l'opportunité de quitter mon travail par le biais d'un licenciement économique. J'ai alors conclu un contrat de sécurisation professionnelle (CSP). Ce CSP m'a permis de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de Pôle emploi afin de suivre toutes les formations nécessaires pour créer mon entreprise.

En quoi consiste ton activité ?

Mon activité nécessite des compétences variées : aménagement paysager, création de jardins, maçonnerie, terrassement et entretien paysager notamment.

Ta clientèle est plutôt locale ?

Oui, pour le moment. Mon secteur s'étend de Villefranche à Mâcon Nord. Mais il peut m'arriver de traverser la Saône !

As-tu connu des difficultés lors de ton installation ?

J'ai vraiment pu profiter d'une bonne préparation dans le cadre de mon CSP. Par ailleurs, mon ancien poste de chef de chantier m'a permis d'acquérir des bases solides quant à la gestion des relations clients et fournisseurs.

Comment s'est passée ta recherche de local ?

6 mois avant mon installation, je suis passé en mairie pour faire part de ma recherche d'un local sur le village. Le maire m'a alors



conseillé d'aller voir Nicole qui avait peut-être le genre de bien que je recherchais (local large et haut sous plafond, propre).

Comment se passe ta relation avec Nicole ?

Nous avons mis quelques temps pour combiner les attentes de chacun. Nous souhaitons un bail laissant

des libertés aux deux parties.

Maintenant, chacun a pris ses marques je pense et notre relation est bonne. ●

Un local qui tombe à pic !

C'est en lisant un article du Progrès sur le dispositif « Village d'accueil » que **Nicole DESCOMBES**, habitante de Jullié, commence à réfléchir à l'idée de louer une partie de sa maison, s'appuyant sur le fait qu'avec l'âge avançant, celle-ci devient trop grande. Après une discussion avec Jérémy THIEN, maire du village, elle apprit qu'une personne de Jullié cherchait un hangar. Cette personne, vous l'aurez compris, c'était Rémi ! Désormais, les deux parties ont trouvé leur routine et Nicole reconnaît que la présence de Rémi est rassurante pour elle qui vit seule.

Elle confie volontiers qu'elle conseillerait à toute personne disposant d'un local non utilisé de tenter l'expérience « Village d'accueil ».

Commission Fleurissement

Dans les fosses prévues lors des travaux d'aménagement, la commission Fleurissement a fait planter par Rémi TRICHARD : un mûrier stérile, un érable rouge et une céanothe.

Par ailleurs, les arbustes morts du square ont été renouvelés : hortensia, ibiscus, graminées et pourpiers sont ainsi venu embellir le massif. L'arrosage automatique a été remis en état de fonctionnement.

La commune a reçu un 2^{ème} prix dans la catégorie des communes de moins de 500 habitants au concours des Villages Fleuris.

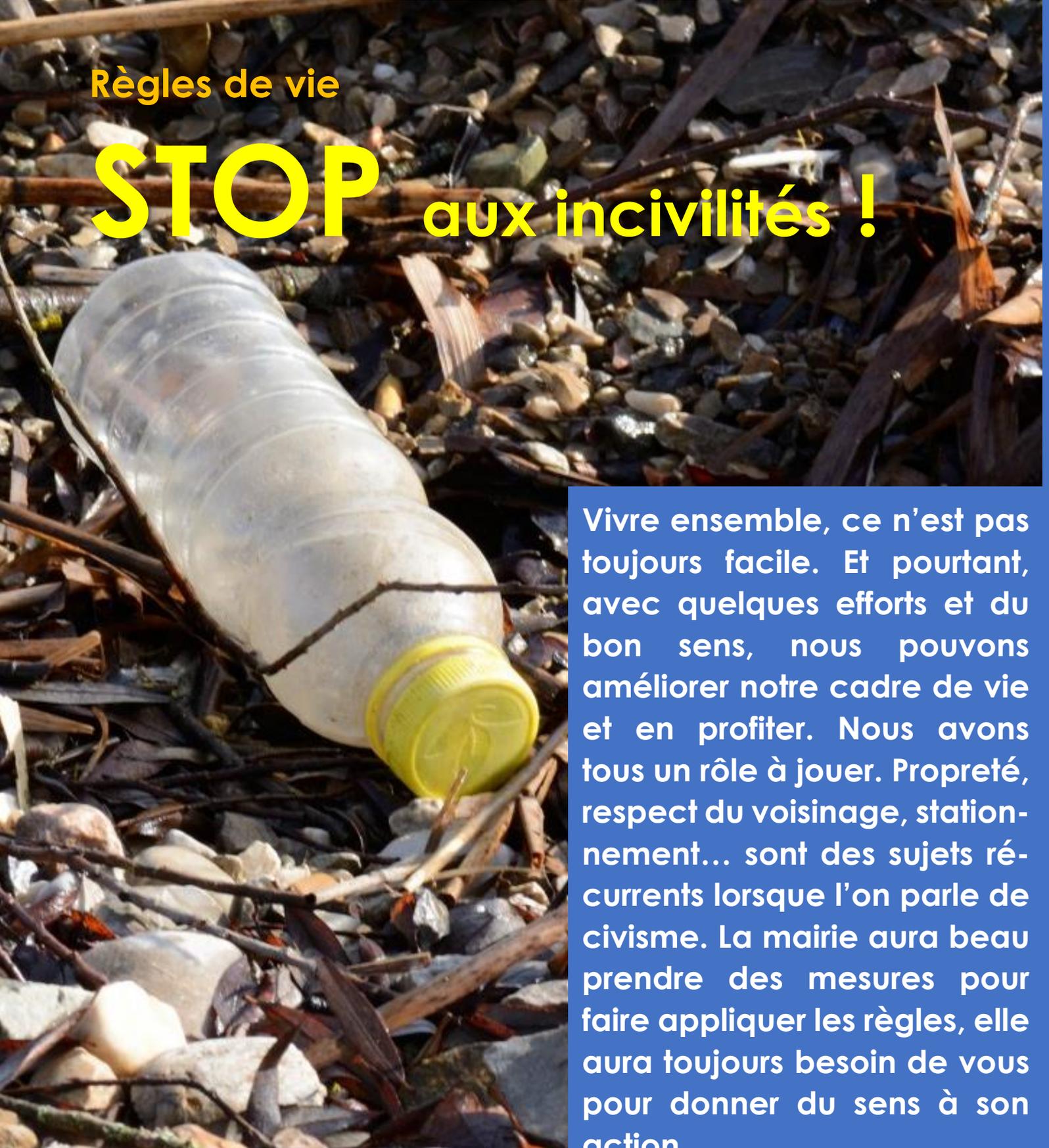
La commission réfléchit à diversifier les plantations sur l'ensemble du village en 2019. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à contacter Agnès ROUSSOT, responsable de la commission Fleurissement.



· ZOOM SUR ·

Règles de vie

STOP aux incivilités !



Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, respect du voisinage, stationnement... sont des sujets récurrents lorsque l'on parle de civisme. La mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.

Déjections canines, poubelles sauvages, dépôts hors des conteneurs, stationnements gênants voire dangereux... La liste est longue et non exhaustive !

👉 UN VILLAGE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Un effort de chacun et notre commune sera plus propre et plus accueillante pour tous : habitants ou visiteurs.

👉 TRIER SES DECHETS, C'EST INDISPENSABLE !

Trier ses déchets, c'est protéger notre sol, notre eau... et donc notre santé.

Trier ses déchets, c'est aussi préserver nos ressources naturelles : les biens que nous consommons sont produits à partir de matières qui ne sont pas inépuisables. En recyclant 1 tonne de papier, on épargne 17 arbres.

👉 STOP AUX DEPOTS SAUVAGES !

Abandonner ses déchets en pleine nature, c'est polluer notre terre. En effet, la majorité des déchets mettent des années à se dégrader et à disparaître. Certains contiennent des substances toxiques qui vont s'infiltrer dans le sol et les nappes d'eau

souterraines et donc les contaminer.

L'abandon d'ordures est sanctionnable d'une amende forfaitaire de 68€.

👉 VOUS ETES PROPRIETAIRE D'UN CHIEN ? C'EST A VOUS DE RAMASSER LES DEJECTIONS DE VOTRE ANIMAL !

Avoir un chien, c'est très bien mais il y a des contreparties : lors des promenades, ramasser ses déjections n'est peut-être pas agréable mais nécessaire. En effet, qui aime marcher dans une crotte de chien !? Pas nous et sans doute pas vous et encore moins les personnes sans animaux. Alors pensez à prendre un petit sac lors de votre prochaine sortie.

👉 AVOIR UN ANIMAL, C'EST ETRE RESPONSABLE !

Nous déplorons le fait que certains propriétaires de chats profitent des points de nourrissage sur la commune pour y abandonner leurs chatons. Il est de votre responsabilité de gérer les naissances et ne pas les laisser à la charge de la commune.

👉 LA PROPRETE, C'EST LE B.A. BA !

N'abandonnez pas vos poubelles n'importe où,

des bacs sont prévus à cet effet.

Si les containers des points d'apport volontaire sont pleins, ramenez vos déchets recyclables chez vous ou rendez-vous à un autre point d'apport.

Pour le reste, pensez déchetterie ou carrière pour vos déchets verts ou inertes à condition de les mettre au bon endroit ! (Une pancarte indiquant les zones de dépôts se trouve à l'entrée de la carrière).

Cinq déchetteries sont accessibles aux habitants de Jullié : Juliéna, Villié-Morgon, Belleville, Monsols et St Didier sur Beaujeu.

👉 BIEN SE GARER, C'EST AUSSI DU CIVISME !

Tout le monde souhaite garer sa voiture au plus proche de chez soi.

Pensez aux parkings de la commune au lieu de stationner sur la chaussée ou sur les trottoirs. Il représente un danger pour le déplacement des piétons et gêne également la circulation.

Avec du bon sens et quelques efforts, nous pouvons tous contribuer à améliorer notre cadre de vie.

📌 Pour obtenir votre **carte d'accès** aux déchetteries de la CCSB, un formulaire est à récupérer et à compléter sur le site internet de la CCSB : ccsb-saonebeaujolais.fr

La **carrière** est réservée aux particuliers pour la dépose de **gravats** et de **déchets verts**. La clé du cadenas est à récupérer en mairie ou à l'agence postale.



centre culturel
associatif beaujolais



Présente partout, l'eau a façonné paysages, histoire, économie, traditions et culture du Haut Beaujolais, région traversée par la ligne de partage des eaux. Événement culturel audacieux reconnu pour sa valorisation de l'eau, **Ça coule de Source** est l'une des géo-initiatives de l'UNESCO Global Geopark du Beaujolais et s'est construit en collaboration avec les habitants du Haut Beaujolais.

En ouverture de Festiplanètes, la caravane de l'eau a parcouru six villages du Haut-Beaujolais du 17 au 29 juin : Beaujeu, Poule les écharmeaux, Propières, Saint Bonnet des Bruyères, Monsols et enfin Jullié.

C'est dans notre village que se sont achevés les 12 jours de résidence itinérante pour trois artistes : l'écrivain Jean-Yves Loude, le guitariste et compositeur Bruno-Michel Abati et le réalisateur Philippe Prudent.



Pendant deux jours, les artistes de la caravane ont parcouru le territoire communal à la recherche de lieux emblématiques de l'eau, l'occasion de rencontrer les habitants et de collecter leurs témoignages sur l'histoire et la présence de l'eau (merci à ceux qui ont participé !).

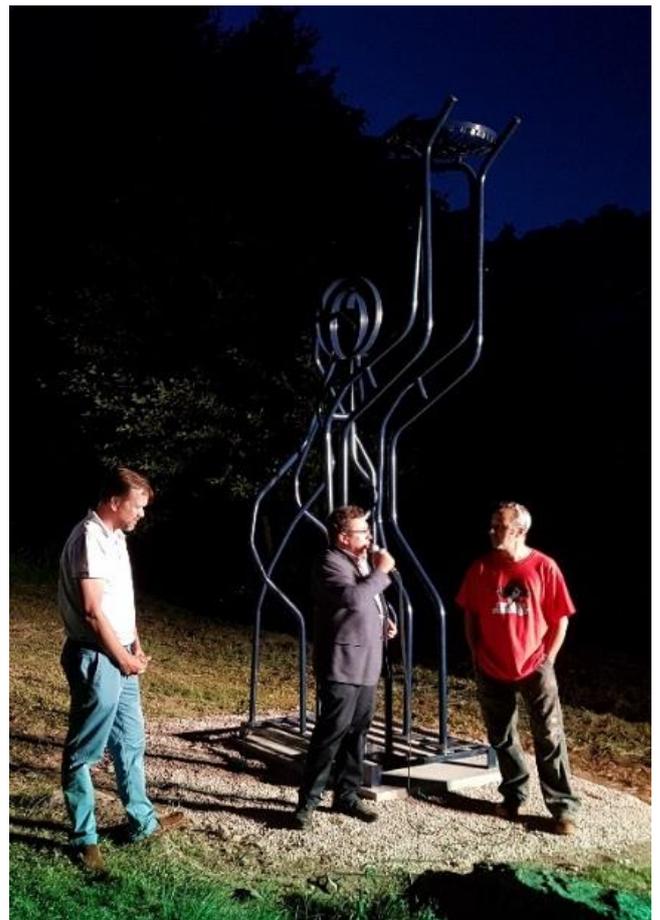


Pour les enfants de l'école, plusieurs activités étaient au rendez-vous :

- **Les enfants s'expriment** : avec l'aide de la comédienne Emilie Dumarque et en collaboration avec les institutrices, les écoliers ont présenté leurs réalisations poétiques et théâtrales sur le thème de l'eau.
- **Conte musical Les eaux du monde – Cap Vert** : le guitariste Bruno-Michel Abati a exploré les influences musicales du Cap Vert pour illustrer les récits de Jean-Yves Loude.

Enfin, une œuvre pérenne a été inaugurée : **Offrando**, œuvre créée spécialement pour Jullié, par l'artiste plasticien Nemo. Celle-ci a été installée près des terrains de jeux.

Dans le même temps, l'**exposition Grandes eaux** a eu lieu à la tuilerie du site de la Roche du 16 juin au 1^{er} juillet, et présentait des œuvres des six artistes ayant participé au projet ainsi que de Hubert Meunier, peintre récemment disparu.



La rocambolesque remise en état de l'étang de la Roche

Voilà plus de dix ans que le curage et la remise en état de l'étang de la Roche est dans toutes les bouches julliatonnes !

Qui se souvient encore des moments partagés par familles et pêcheurs, qui venaient se retrouver autour d'une gaule ou d'un repas convivial ? Le ton se veut volontairement provocateur mais il est symptomatique du ressenti de bon nombre de nos administrés : nous voulons voir revivre ce lieu symbolique de notre village !

Après tant d'années d'attente et de questionnements (légitimes), nous avons souhaité faire le point sur cet épineux dossier.

Pour rappel, la gestion du site de la Roche a été confiée à la CCSB car les finances julliatonnes n'auraient pas permis de réaliser d'aussi belles restaurations.



Rappel des faits :

1823 : 1^{ère} représentation de l'étang sur un cadastre.

1946 : L'arrêté du 2 mai 1946 inscrit l'ensemble du site de la Roche sur l'inventaire des sites pittoresques du Rhône, D'une superficie de 35 hectares, ce site englobe le château et son parc, mais également le corps de ferme avec le four à tuiles et son séchoir, le lavoir, le four à pain, le moulin et l'étang.

16-08-1975 : Demande de création d'un enclos piscicole sur l'étang de Jullié.

07-07-1976 : Arrêté préfectoral autorisant la création d'un enclos piscicole pour une période de 30 ans.

05-06-1990 : Visite des services de la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF) qui constatent qu'il n'existe ni à l'aval ni à l'amont du plan d'eau de grilles fixes interrompant la circulation des poissons. Dans ces conditions, il était envisagé de supprimer l'arrêté préfectoral. La DDAF se montrant conciliante, la pêche est maintenue.

02-2002 : Curage et aménagement de l'étang.

04-2005 : Les intempéries des 16 et 17 avril 2005 ont transformé l'étang en bassin de rétention. 1 500 à 2 000 m³ de terre et de pierres ont été entraînés dans l'étang. Le coût des dégâts est alors estimé à 34 114,22€ par la municipalité.

05-2005 : Rencontre entre la municipalité, les représentants de la DDAF et le Conseil Général pour constater les dégâts et solliciter des aides pour la remise en état de l'étang. Aucune aide prévue pour le déblaiement de la terre.

11-2005 : La DDAF avertit la municipalité de la nécessité de procéder à une expertise compte tenu des normes techniques nationales. Une étude hydraulique est également demandée. Le prise en charge de ces études est faite par la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu (CCRB).

2007 : Un rempoissonnement de l'étang est envisagé, sous réserve du renouvellement de l'arrêté préfectoral de 1976. Sans cet arrêté, la création d'une société de pêche est nécessaire (selon l'article L. 431-3 du code de l'environnement).

07-2008 : La DDAF informe la municipalité que des mises aux normes techniques doivent être réalisées dans un délai de 2 ans.

06-2010 : Une étude hydraulique est réalisée. Coût : 8 430€ (70% CCRB – 30% Jullié).

Elle prévoit une zone d'expansion de la crue centennale en parallèle de l'étang avec un renforcement des talus en gabions pour un coût estimé de 132 000€ ! Cette hypothèse n'est souhaitée ni par la commune ni par l'agence de l'eau.

01-2012 : Reprise de la gestion du site par la CCRB. La gestion de l'étang reste de compétence communale.

03-2013 : L'agence de l'eau souligne que seuls les scénarios intégrant la restauration du cours d'eau sont susceptibles d'être subventionnés (de 50% à 80%). Une étude conciliant objectifs hydrauliques et touristiques est donc nécessaire...

04-2013 : La CCRB approuve la réalisation de cette nouvelle étude hydraulique.

2013 : Le conseil municipal parle de curer l'étang.

01-01-2014 : Reprise de la gestion par la CCSB à la suite de la création de la nouvelle communauté de communes.

23-02-2015 : Abattage des peupliers malades ou morts entourant l'étang (par les brigades vertes).

07-2016 : La CCSB présente le dossier de mise en conformité de l'étang au conseil municipal.

22-09-2017 : Publication de l'appel d'offre par la CCSB : vidange et curage de l'étang.

17-11-2017 : Pêche de sauvetage.



● Les dossiers de la rédac'

05-2018 : Curage de l'étang – 2 100 m³ de boues évacuées (soit 60 % de plus qu'initialement prévu).



05-2018 : Apparition de désordre sur la digue. Arrêt de la remise en eau.



26-07-18 : Mise en place d'un comité de pilotage (COFIL) pour (entre autres) : sécuriser la digue, notion de débit réservé, manipulation et maintenance des vannes, protection du moulin contre les crues importantes.

Mais alors, qu'est-ce qui bloque ?

La remise en eau ne peut se faire qu'après **réfection de la digue**. Il a fallu faire réaliser une expertise sur l'ensemble de l'ouvrage.

Désormais, la réparation peut intervenir et les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2019 de la CCSB. Le maire a demandé avec insistance à ce que les travaux soient réalisés pour une remise en eau dès le printemps 2019.

Mémoires rurales

L'année 2018 a vu l'aboutissement du **Chemin des mémoires rurales** et du **livre des Mémoires de Jullié**. Ce dernier est en vente à la mairie au prix de 18€ (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Quant au **chemin des mémoires rurales**, les panneaux seront identifiés sur le futur dépliant touristique initié par le Syndicat Viticole et la Commune.



Une partie des 9 panneaux disséminés sur la commune.

Grand angle sur la réfection du centre-bourg : après plusieurs mois de travaux débutés le 23 avril 2018, la rénovation du centre-bourg est enfin terminée. Retour en images sur l'un des chantiers ayant le plus bousculé les habitudes Julliatonnes.





Mise en place des bordures et délimitation des places de parking





Le petit coin s'est
refait une beauté





Refonte complète de
la place du village





Reprise des revêtements et mise en place des ralentisseurs





Divers équipements
et aménagements



Aide à la personne

AIASAD

Espace Sainte Angèle
69430 BEAUJEU

04.74.69.27.72

aiasad.beaujeu@wanadoo.fr

ADMR de Beaujeu

4 Rue des écoles
69430 LANTIGNIE

04.74.04.87.92

admr.beaujeu@fede01.admr.org



LA MAISON DE RETRAITE
QUI ME CORRESPOND
À PORTÉE DE CLIC !



ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée

PLUS D'INFOS SUR

www.rhone.fr/viatrajectoire





Petite enfance

Bambin'ou ?

Relais d'Assistantes Maternelles.

220 Avenue JB Sornay
69910 VILLIE-MORGON

04.74.04.27.21

ram.bambin@orange.fr

Assistantes maternelles

BOTTON Nadine 06.08.49.09.17

ROBIN Virginie 06.71.06.01.88

ROUSSOT Agnès 04.74.04.49.58

TRICHARD Sandrine 04.74.07.31.62

Cantine scolaire

Le prix du repas pour l'année scolaire en cours est de 3,52€.

Centre de loisirs

La municipalité de Jullié alloue une subvention de 7,00€ par jour et par enfant, dans la limite de 10 jours par an.

Garderie périscolaire

Tarifs :

4,60 € par jour et par enfant,

2,50€ par demi-journée et par enfant.

Chat-Pito – Centre de loisirs éducatifs

06.29.70.59.46

bea.chatpito@gmail.com

www.chatpito.com

Ecole de Jullié



Lors du premier semestre 2018, les enfants ont pris part à diverses activités. Traditionnelles comme les confectiions de couronne ou les goûters d'anniversaire. Plus particulières tels que les trois événements marquants de l'année 2018 :

- L'après-midi du 100^{ème} jour d'école avec les parents
- La sortie à Lyon (en tenue jaune ...) avec la vue d'une grande ville depuis l'esplanade de Fourvière, la visite au musée Gadagne et celle de l'amphithéâtre
- La participation au projet « ça coule de source » où grâce à Emilie du CCAB, chacun a découvert le théâtre en tant qu'acteur.

En juillet, Mme Billet qui avait la classe des grands a laissé sa place à Mme Guignet afin de se rapprocher de chez elle.

Pour l'année scolaire 2018-2019 :

Mme Colette Guignet a accueilli 22 élèves dans sa classe, du CE1 au CM2.

Mesdames Anne-Catherine Laforest et Lydie Lallement le mardi, assistées d'Anaïs Broyer (ATSEM), ont accueilli 23 élèves de la petite section de maternelle au CP.

Durant le second trimestre, les enfants ont participé à la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 et ont assisté à un joli spectacle de Noël offert par le Sou des Ecoles.



Quelques dates à noter pour 2019 :

- Le 28 janvier, les enfants de 2016 pourront faire leur entrée en toute petite section de maternelle,
- Fin mai, les inscriptions pour septembre 2019 auront lieu. Les personnes intéressées pourront prendre contact auprès de Mme Laforest, directrice.

Les Amis du Site de La Roche

Des réalisations de 2018 ...

Cette année a vu plusieurs réalisations dans différents domaines se concrétiser. Même s'il reste encore beaucoup à faire, un élan positif et collectif a motivé toute l'équipe, qui voudrait que parfois les actions soient encore plus rapides et plus efficaces.

Dans le [domaine de la communication](#) :

Au début de l'été et à l'automne, deux lettres d'informations « Au four et au moulin » ont été envoyées sur le Net à destination de la CCSB, de toutes les mairies de la CCSB, des offices de tourisme, des membres et des sympathisants de l'Association. Elles ont permis d'informer des réalisations en cours et de rendre compte de la vie de l'Association.

En novembre, même si c'était trop tard pour 2018, une plaquette de présentation du site a été réalisée grâce au financement de la CCSB. Tirée à 1 000 exemplaires, elle sera à la disposition des visiteurs et nous permettra de nous faire connaître.

Dans le [domaine de l'animation du site](#) :

De mars à octobre, plusieurs groupes sont venus visiter le moulin. Nous avons, entre autres, accueilli une délégation d'Atouts Beaujolais le 26 avril. Mais les temps forts restent le weekend du patrimoine de pays et des moulins en juin et les journées du patrimoine en septembre.

En juin, pendant trois weekends s'est tenue une exposition de peinture et d'œuvres d'artistes du Beaujolais au séchoir sur le thème « ça coule de source ». L'exposition mycologique lors des journées du patrimoine n'a pu avoir lieu par manque de champignons.



Premier accueil de scolaires : 2 classes de Gleizé sont venues le 26 juin visiter les lieux, participer à des ateliers de peinture et de construction de roues à aubes, suivre les chemins de Randoland du moulin au bourg de Jullié.

● Associations

Dans le [domaine des travaux](#) :

Au printemps, le curage de l'étang, espéré depuis longtemps, a été réalisé. Malheureusement, à la fin des travaux, une partie du mur de la digue s'est effondrée. Les travaux de restauration ont été arrêtés et depuis l'étang est à sec.

Les membres de l'association ne sont pas restés les deux pieds dans le même sabot. Ils se sont retrouvés lors de journées-corvées où ils se sont retroussés les manches pour :

- Positionner la scie battante
- Installer le banc de scie sur ses rails, le nettoyer et le graisser
- Réaliser une barrière de protection
- Dégager l'escalier qui permet d'accéder au mécanisme du moulin
- Rapatrier au moulin la scie circulaire
- Et d'autres tâches telles que la mise à l'abri des tuiles, carreaux et de la meule ; réalisation d'une marche d'escalier et d'étagères ...

L'association a bénéficié aussi de dons de vieux outils qu'il faut restaurer avant de les exposer.

Toutes ces journées de travail se passent dans une ambiance chaleureuse et détendue. Elles permettent de souder les membres de l'association.



... aux perspectives de 2019

L'association **Les Amis du Site de La Roche** souhaite poursuivre ses efforts de communication avec la parution de deux nouvelles lettres d'informations « Au four et au moulin ». Elle espère aussi voir de nouveaux membres rejoindre l'équipe actuelle.

Elle va poursuivre l'accueil de groupes, et essayer d'accueillir plus de scolaires. Elle va bien sûr continuer sa participation aux journées des moulins en juin et aux journées du

patrimoine en septembre. Elle veut y associer des expositions pour rendre plus vivantes ces journées spécifiques.

En ce début de nouvelle année, il est temps de formuler des vœux.

C'est dans le domaine des travaux qu'elle espère le plus de changements. Un étang à nouveau en eau rendrait le site plus attrayant, une fois le mur de la digue restauré. Les dessous du moulin dégagés de la boue actuelle permettraient aux membres de l'association de s'atteler à la remise en marche de la roue à aubes et des autres engrenages.

Mais d'autres travaux aussi les attendent avec la pause de la barrière de protection, les premiers pas sur le chemin botanique qui ira du moulin au lavoir, l'installation dans les différents lieux des panneaux explicatifs financés par la Communauté de Communes, la pose d'une dalle en verre (financée aussi par la CCSB) devant le banc de scie et permettant de voir le mécanisme du moulin.

Les journées du patrimoine de pays et des moulins auront lieu les 22 et 23 juin, avec une exposition sur le chanvre et la présence d'un compagnon du devoir tonnelier.

En 2019, on devrait enfin arriver facilement au Site de La Roche grâce aux panneaux de signalisation posés par la Commune.

Quoi qu'il en soit, **2019 devrait voir encore le Site de La Roche bien évoluer !**

Tréteaux de Jullié



Depuis quelques temps déjà, les membres des tréteaux de Jullié se retrouvent pour préparer les nouvelles représentations des 1^{er} et 2 juin 2019. Au programme : la comédie **Les Copines** de Pierre CHESNOT.

Si vous avez envie de nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

A bientôt sur les planches !

Caveau de Jullié

Nous remercions les bénévoles qui ont permis encore une fois à notre fête du caveau (et ses bréchets !) tant attendue par de nombreuses personnes de se dérouler cette année dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Nous souhaitons renouveler l'événement encore cette année. Les dates prévues sont les 20 et 21 juillet 2019.

Sans les bénévoles, la fête ne serait pas. Merci encore à eux, et si d'autres bonnes volontés souhaitent se joindre à nous ce sera avec grand plaisir.

Nous vous convions tous à cette nouvelle édition.



Contact :

Franck BESSON au 06.75.37.56.73 ou Sylvain ROUSSOT au 06.83.56.00.77



Les Cadets de Jullié

Amélie, Benjamin, Camille, Cédric, Célestin, Elsa, Hannah, Lisa, Mickael, Pierre, Sarah et Tanguy vous remercient de votre participation à nos manifestations de 2018.

Afin de rythmer l'année 2019 dans la joie, la bonne humeur et le partage, les Cadets vous attendent nombreux dans leurs différentes manifestations. Retrouvons-nous autour de la traditionnelle pétanque des Cadets qui se déroulera autour du 15 août, ainsi que pour la fête du vin nouveau organisée en collaboration avec le Sou des écoles. À la vue du succès de la chasse aux trésors et de notre soirée burger, nous renouvellerons bien sûr l'évènement !

Chasse communale



Gibiers

Bien conscient des dégâts causés par les animaux sauvages, ce début de saison a été compliqué pour tous les chasseurs suite à la sécheresse et au réchauffement. Mais la société a tout de même pu prélever 2 sangliers (75 kg et 116 kg), 1 chevreuil et 5 lièvres. Il nous reste encore 2 mois devant nous, la fermeture est le 31 Janvier 2019.

À la date à laquelle est écrit cet article, nous avons pu donner un rôti à presque tous les propriétaires qui nous prêtent leurs terrains afin de les remercier.

Notre sélection s'est basée sur les propriétaires qui ont au moins un hectare sur la commune, tout en sachant que certains lieux-dits et parcelles ne sont pas chassés par notre société mais par des chasses privées. Si toutefois une erreur est survenue, merci de nous en informer.

Sécurité

Nous avons installé 5 miradors sur des terrains que nous avons jugés dangereux et nous remercions vivement les propriétaires. Nous allons en réinstaller d'autres.

Conseils

Suite à des comportements dangereux de certains chasseurs, vus aux actualités, la mauvaise publicité sur la chasse ne nous aura pas épargné.

Pour nos ami(e)s promeneurs, ramasseurs de champignons, vététistes ; nous ne pouvons que vous conseiller de prendre un autre chemin lorsque vous apercevez nos pancartes de battue en cours, nous ne chassons jamais sur toute la commune. Si toutefois vous vous retrouvez au milieu de notre battue, nous vous demandons de signaler votre présence par des sifflements, bavardages, sonnettes pour vélo, cris, etc. Dernier conseil : portez des tenues de couleur fluorescente.

En lien avec la mairie, nous publions sur le site de Jullié ainsi que sur les panneaux d'affichage nos dates de battues aux chevreuils. En revanche, en ce qui concerne les battues aux sangliers, il nous est impossible de vous donner des dates fixes : seuls les panneaux pourront vous indiquer notre présence. La chasse aux sangliers s'organise les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés selon leurs présences sur notre territoire.

Un dimanche à la chasse

Notre société ne participe pas à cette action pour des soucis d'organisation. Mais si vous souhaitez venir partager un moment et découvrir notre passion, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Boudins, boulettes

À vos calendriers ! Rendez-vous le dimanche 10 Février 2019 sur la place de l'esplanade. Nouveauté pour les julliatons : un bon de commande sera distribué dans les boîtes aux lettres afin de pouvoir réserver !

Jullié Animations



Arts, culture, musique, fêtes, découvertes et rencontres sont les maîtres mots des Julliatonnes et Julliatons bénévoles de l'association.

Plusieurs animations au cours de l'année telles que la randonnée « la Julliatonne », la brocante « la Julliabroc », la fête de Noël, etc.

Une association dynamique et généreuse qui ne manque pas d'idées ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

Sou des écoles

Le Sou des Écoles Publiques de Jullié est une association loi 1901 à but non lucratif, ayant pour objet d'aider et de soutenir l'école, de créer des liens entre les familles et l'école. Pour cela, les membres du Sou organisent des événements qui permettent de collecter des fonds qui financent sorties scolaires, achat de matériel, spectacle de Noël, entre autres.

Les activités proposées cette année par le sou sont dans la continuité de celles de l'année dernière. Nous avons choisi de renouveler la sortie à la neige car la première édition de mars 2018 avait beaucoup plu aux enfants et à leurs parents. Cette année la sortie aura lieu début février au Plan d'Hotonnes... En espérant que la neige soit au rendez-vous.



Les enfants à la neige – mars 2018

Pour cette nouvelle année scolaire, nous continuons à organiser des manifestations à Jullié :

- La traditionnelle Fête du Vin Nouveau, qui s'est tenue les 13 & 14 octobre 2018,
- Le goûter d'Halloween, le 31 Octobre 2018, avec près de 45 enfants, de Jullié et d'ailleurs !
- Une vente de sapins, livrés à domicile le 8 décembre 2018,
- Une vente alimentaire, programmée pour les vacances de février 2019,
- Une vente pour la fête des grands-mères, début mars 2019,
- La Fête de l'Arbre de Mai, en Mai évidemment, le 12 mai 2019

Pour l'année 2018-2019, l'équipe du sou a été grandement remaniée : si Charlotte CORSIN PINEAU en reste la très efficace présidente, tous les autres membres sont des petits nouveaux.

Les deux compères Mickael BONOT et Christophe CHERVET complètent le bureau respectivement en tant que secrétaire et trésorier, et ils sont accompagnés par plusieurs membres bien actifs : Maryline CHAMPAGNON, Laura ROLO-NICOLOSI, Sylvain ROUSSOT, Denis SANCTUS (les commis). Une sacrée équipe qui rend les réunions plutôt... agréables !

Si vous avez des idées, des envies, des questions ou même des dons (surtout des dons), vous pouvez bien évidemment contacter le bureau par mail (sou.jullie@hotmail.fr), ou via la page Facebook « Sou des Ecoles de Jullié » ou encore envoyer un courrier à Sou des Ecoles, Jullié.

Le Sou des Écoles a besoin des parents mais aussi de tout notre village pour fonctionner ; aussi nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre indéfectible participation qui contribue au bien-être de nos enfants.



Club Sourire d'Automne

L'année 2018 terminée, voici un résumé de nos sorties et activités :

Le **mardi 9 janvier**, notre Assemblée Générale a eu lieu en présence d'une vingtaine de personnes ainsi que de Monsieur le Maire. Le bureau reste inchangé, mais les cotisations passent à 20€ par personne. Viviane et Jean-Yves, Nicole et Claude nous ont rejoints. A l'issue de la réunion, nous avons dégusté la galette.

Le **23 février**, notre concours de belote coincée a réuni 46 doublettes.

En juin, sortie grenouilles au Port de By à Grièges.

Le **6 juin**, voyage organisé dans le Roannais par le Club d'Emeringes. Nous étions 6 participants de Jullié.

Au programme de la journée : visite de la fabrique de praline de St Denis de Cabanne, puis embarquement à Briennon pour un déjeuner croisière de quatre heures sur le canal surplombant la Loire. Le débarquement fût suivi d'une dégustation de bière artisanale locale accompagnée de cakes.

Le **5 juillet**, rencontre pétanque entre les clubs de Cenves, Juliéna et Jullié. Toujours aussi fort, Cenves garde la coupe.

Le **18 juillet**, rencontre pétanque et belote entre les clubs d'Emeringes, Vauxrenard et Jullié. Cette fois, la coupe nous revient !

Ces deux après-midis se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur.

Le **27 septembre**, au « Bouchon de Juliéna », nous avons mangé la Tête de Veau.

Le **8 novembre**, repas de fin d'année au « Restaurant Dargaud » à Cenves : 23 personnes étaient présentes accompagnées de Monsieur le Maire.

Pour finir, le **11 décembre**, pour la dernière réunion de l'année, avec un peu d'avance, nous avons dégusté la bûche de Noël.



Cette année, André MATHIEU – adhérent du Club depuis de très nombreuses années – nous a quitté. Nous adressons nos très sincères condoléances à sa famille.

Syndicat viticole

Quelle belle année !

Nous ne pouvions pas espérer mieux pour arrêter la loi des séries des années en 8. En effet, 2018 sera un millésime dans la continuité de ses prédécesseurs avec encore un été très chaud. Le début d'année particulièrement pluvieux a permis aux vignes de bien supporter la sécheresse qui a suivi en été. Les maladies ont plutôt été bien maîtrisées tout au long de l'année et la jolie sortie de grappes du printemps nous a donné une bonne quantité de vin en fin de saison. Le soleil qui a régné durant toutes les vendanges a fait monter le taux de sucres en flèche, le feuillage impeccable permettant ainsi une très bonne photosynthèse. Quel bonheur de déguster ces vins riches et puissants !



Les lauréats de la Saint Vincent 2019

L'avenir de notre syndicat local devient de plus en plus incertain. En effet, depuis quelques années le nombre de viticulteurs n'a cessé de baisser. Nous avons entamé l'an dernier une réflexion pour nous rapprocher de l'association du caveau de Jullié pour probablement unir nos forces. Nous déplorons bien sûr la fermeture du restaurant sur la place du village mais nous cherchons à continuer d'aller de l'avant et essayons de développer des projets afin d'attirer des touristes dans notre beau village. En 2019, en lien avec la municipalité, nous allons créer un nouveau dépliant, l'ancien datant de 2005 avec des informations parfois obsolètes. Pour les mêmes raisons, nous allons remettre au goût du jour le panneau de randonnée sur la place du village et probablement en installer un près du moulin mais aussi renouveler les panneaux situés aux entrées du village.

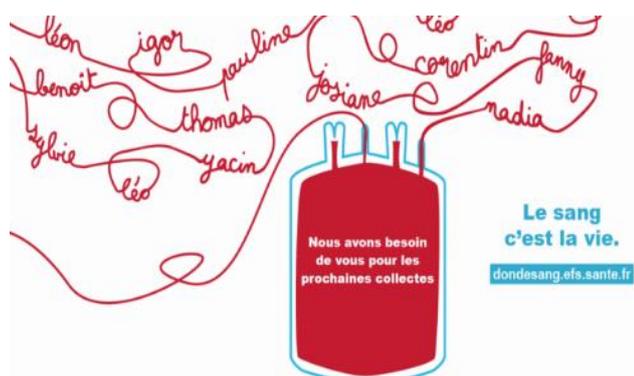
L'amicale des donneurs de sang



Donner son sang, c'est sauver une vie. La transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies. Sans la générosité des donneurs de sang, la vie de nombreux patients serait en danger.

Le don n'est pas douloureux, alors si vous avez + de 18 ans, n'hésitez pas et renseignez-vous sur les nombreux lieux et dates de collectes.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos bons moments, nulle obligation de donner votre sang, l'amicale est ouverte à tous.



Contacts :

Sandrine MIDEY - 06.42.25.15.75

sandrinemidey68@gmail.com

Thierry ROUSSOT - 06.89.54.65.79

domaineplacedesvignes@orange.fr

Aurélien ROCHER - 06.62.42.03.76

aumaro@hotmail.fr

Amicale des Pompiers du Fief



Depuis le 1^{er} janvier 2018, les amicales des deux centres ont fusionné pour former une seule entité « l'Amicale des Pompiers du Fief ».

Au cours de cette année, nous avons organisé le « Salon Gourmand » au mois d'Avril durant lequel vous avez pu déguster des produits de différents terroirs, découvrir le matériel pompier ainsi qu'assister à des démonstrations au cours de deux manœuvres. Ce salon ne sera pas reconduit en 2019 au profit de l'organisation de journées portes ouvertes pour venir découvrir notre nouvelle caserne qui sera livrée courant 2019.

Nous vous remercions pour votre accueil lors de notre passage à l'occasion de nos calendriers. L'argent récolté lors de ces tournées ainsi que les dons reçus tout au long de l'année nous permettent de faire vivre l'Amicale (indemnités des agents pour les frais de déplacements pour les formations à Lyon, Arbre de Noël, Sainte Barbe).



Bar-épicerie « Chez Céline »

Céline vous accueille dans un lieu chaleureux où vous pourrez découvrir épicerie fine et traditionnelle, produits frais et rayon traiteur. Un dépôt de pain (sur réservation uniquement) et de presse sont également disponibles.

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h00 et de 16h00 à 19h30 et le dimanche de 8h00 à 12h00.

Tél. 04.74.06.88.73

La Ferme du Rolland



Contactez-nous

FERME AUBERGE
RESTAURANT 100% FERMIER

L'Auberge

Un accueil familial vous sera réservé pour savourer un repas convivial à la Ferme du Rolland au Col de la Sibérie. 100% fermiers, les repas sont élaborés selon les saisons et selon les productions.

Menu fermier ou plateau fermier sur réservation.

Les Chambres d'Hôtes

Deux chambres familiales sont proposées, classées 3 épis NN par Gîtes de France.

GAEC NICOLOSI
La Ferme du Rolland
lafermedurolland@orange.fr
www.lafermedurolland.fr
06.14.47.70.14

Le Magasin

Dans son magasin à la ferme, vous pourrez déguster ses différentes productions : viande de porc, charcuteries, viande bovine, poulets de chair...

Ouvert le samedi toute la journée et la semaine sur rendez-vous.



HEBERGEMENTS

f **Domaine de la Milleranche**

Gîte et accueil camping-cars
04.74.04.40.64 / 06.87.17.24.21
www.milleranche.fr

Le Clos Victorine

Gîte agréé Gites de France
04.72.77.17.50

Gîte de la Varenne

06.61.52.14.69

f **La Roulotte du Granit Doré**

La Pouge
04.74.09.02.67
laroulottedugranitdore@gmail.com
www.domainedugranitdore.com

f **Domaine de la Chapelle de Vâtre**

Gîtes et chambres d'hôtes
04.74.04.43.57
vatre@wanadoo.fr
www.vatre.com

Van Duren Pia

Chambres d'hôtes
06.85.48.87.59

f **Domaine Franck BESSON**

Camping et gîte chez le vigneron
04.74.04.46.12 / 06.75.37.56.73
domainebesson@wanadoo.fr
www.domainefranckbesson.fr

f **La Maizon Bazin**

Chambres et table d'hôtes
04.74.06.81.67 / 06.86.46.31.70
antoinette.bazin@gmail.com
www.lamaizonbazin.com

Gîte La Neyrie

Gîte agréé Gîte de France
04.74.04.43.13
bglaplace@wanadoo.fr

f **Gîtes de la Fontaine**

Capacités diverses
06.75.87.62.16
gites@jullie.fr

f **Domaine Place des Vignes**

Thierry & Agnès ROUSSOT
04.74.04.49.58 / 06.89.54.65.79
domaineplacedesvignes@orange.fr

Domaine Les Côtes de la Roche

Sylvain DESCOMBES
04.74.04.48.36 / 06.85.25.29.57
descombes_sylvain@orange.fr
www.crusdubeaujolais.com

f **Domaine Franck BESSON**

04.74.04.46.12 / 06.75.37.56.73
domainebesson@wanadoo.fr

GFA du Vignard

Jocelyne GONARD
04.74.04.45.20
gonard.j@orange.fr

f **Domaine de Troizelle**

Jean-François PERRAUD
04.74.04.49.09 / 06.81.36.30.96
jean.francois.perraud@wanadoo.fr
www.domaine-de-troizelle.fr

f **Domaine de la Milleranche**

Jérôme CORSIN & Sylvain ROUSSOT
04.74.04.40.64 / 06.81.27.31.55
www.milleranche.fr

Domaine de Boischamp

Thibault BAUDIN
06.98.15.66.68

Daniel SPAY

04.74.04.47.02

f **Domaine du Bois de Chat**

Jérémy BALLY
06.63.49.24.35
jeremy.bally@wanadoo.fr
www.domaineduboisdechat.com

Domaine du Château de la Roche

Yoann DEPARDON
06.88.84.14.28
yadepardon@orange.fr

f **Domaine du Granit Doré**

Vincent ROLLET
04.74.04.44.81
domainedugranitdore@gmail.com
www.domainedugranitdore.com

f **Domaine des Frontières**

Jérémy THIEN
06.62.13.45.34
www.domainedesfrontieres.fr

f **Domaine de la Chapelle de Vâtre**

David & Christine WILSON
04.74.04.43.57
vatre@wanadoo.fr
www.vatre.com

f **Cave des Producteurs de Juliéas**

04.74.04.41.66
contact@cave-de-julienas.fr
www.julienaschaintre.fr

VIGNERONS

● Economie locale : Artisanat



Electricité générale, D'Alberto Electricité
06.73.00.07.32
franck.dalberto@hotmail.fr
Electricité générale. Dépannage.



Peinture en décor du patrimoine, Ange
CHAGNY
06.60.19.89.14
ange.chagny@orange.fr
Peinture, plâtrerie, faux, isolation enduits
chaux, trompe l'œil, etc.



Maçonnerie, Patrick VOUILLON
06.80.08.29.96
Neuf et rénovation.



Création paysagère, Créa Jardins
07.86.18.70.07
remi.trichard6@orange.fr
Création paysagère, Maçonnerie, Terras-
sement.



Menuiserie, La Menuiserie Mickael
BONOT
06.09.46.35.47
lamenuiseriebonot@orange.fr
Tous types de menuiserie. Fabrication et
pose. Sur mesure.



Accompagnement professionnel et personnel, Jean-Luc BAZIN
06.08.67.57.97
Coaching opérationnel, relationnel, stratégique. Psychothérapie.



Assistance informatique, Anne-Sophie JANIN
04.82.41.84.84
asweb@orange.fr
Aide en informatique, dépannage, formation.



Travaux de terrassement, SARL FLJP
06.37.55.23.47
Gros et petits terrassements, assainissement, démolition, etc.



Travaux de mini-pelle, Thierry ROUSSOT
06.89.54.65.79



Couture sur mesure, L'ajuste mesure
06.61.52.14.69
Couture d'ameublement, retouche habillement, etc.



Cours de piano, L'ajuste mesure
06.61.52.14.69
Cours de musique, Nicolas TURPAULT GARCIA
06.25.69.87.06
Cours de guitare, basse, batterie, etc.



Apiculteur, CHANTREAU Guillaume
06.71.71.31.30
Vente de miels d'acacia et de châtaignier.



Communication et événementiel, BoEmi
Site internet, réseaux sociaux, conseil en image, organisation d'évènements, etc.
Adaptable à tous les secteurs d'activité.
emilie@boemi.fr ou 06.03.10.38.67 ou www.boemi.fr

BoEmi

Si vous souhaitez apparaître sur le prochain bulletin municipal pour une activité exercée sur la commune, rapprochez-vous du secrétariat de mairie.

À propos du monument aux morts de Jullié

Texte de Paul DAILLER

Largement cité dans le superbe livre « AUX MORTS POUR LA PATRIE » sous la direction de Céline CADIEU-DUMONT, conservateur en chef du patrimoine, le monument aux morts de Jullié est reconnu comme un des 500 plus beaux de France. *



JULLIÉ (Rhône) Monument aux Morts en 2012.

Photo Paul Dailier

***NOUS TRESSONS, O, MORTS DE CHEZ NOUS,
CETTE GUIRLANDE, A VOTRE GLOIRE
QU'ELLE EMBAUME VOTRE MEMOIRE !
NOUS SOMMES TOUS A VOS GENOUX***

PIERRE AGUETANT.

Depuis quelques temps une remarque est faite au sujet d'une soi-disant erreur d'inscription en ce qui concerne le deuxième conflit mondial. Peut-être une anomalie. En effet il est fait mention de la guerre 1939-1940 et non pas 1939-1945. Cela fait partie de son histoire, respectons-la.

D'abord il faut bien se remettre dans la mémoire que ce type de monument est un hommage aux morts des guerres et non pas à quelques approches autres ! Un seul mort à Jullié. (1940).

Il n'est ni faux ni juste de dire guerre 1939-1940, en effet y a bien une déclaration de guerre 1939 et un armistice en 1940 sans que le conflit cesse ! 1940-1945 le conflit mondial a continué. La meilleure façon d'inscrire serait sans doute : 1939-1940 /1940-1945.

Aucune règle précise est instituée sur ce sujet en France. Dans une étude faite par Alain COUSTAURY sur les 370 monuments de la Drôme nous pouvons constater des dates

complètement différentes 1939-1940, 1939-1944, 1940-1945, 1940-1944, 39-45, d'autres avec des petits chiffres etc...

Il se trouve même pour la guerre de (14-18) des inscriptions **1914-1919** !

* Livre d'Alain CHOUARD « L'histoire des 500 plus beaux Monuments aux morts de France » Éditeur Christine Bonneton

JULLIÉ

*Il y a des endroits,
Quelque part dans le Beaujolais
Dont on pourrait douter
Qu'ils puissent exister.*

*Et pourtant, si l'on pousse son chemin
Par aventure ou simple destin,
J'en connais un charmant.
C'est un village haut perché,
Incrusté au fond de la vallée
Dans sa gangue protégée,
Ce village s'appelle Jullié.*

*Là- bas, c'est un peu le bout du monde
Loin de la cité, loin des gens pressés
Là- bas, j'ai le sentiment
Que la vie prend son temps.
L'hiver, c'est une petite sibérie
L'été, les gens sont réjouis
On y fait la fête, depuis le château
Jusqu'au bourg, où l'on roule les tonneaux.*

Jean-Luc GONIN
Mercredi 2 avril 2008



19 mars 1962

La commune a fait poser une plaque commémorant la guerre d'Algérie sur le monument aux morts (photo ci-dessus).



Comme promis l'an dernier sur ce même support, voici l'histoire rocambolesque des

Cloches de Jullié

Texte de Robert BRIDET

Cette chronique relate une part oubliée et quelque peu surprenante de l'histoire de Jullié. Les détails chronologiques relatés pour paraître superflus n'en sont pas moins nécessaires à sa bonne compréhension. Mes sources proviennent soit de la rubrique état civil des archives départementales du Rhône, soit des archives notariales du Rhône. Toutes sont consultables en ligne.

Bonne lecture.

Plongeons dans le passé de Jullié pour nous retrouver le quatre juillet 1729. Dans les registres paroissiaux, Mr Pompon curé de l'époque nous apprend que la "**grosse**" cloche

de la paroisse de St Pierre et St Paul de Jullié a été bénite par messire Antoine Robron archiprêtre du diocèse de Mâcon, curé de la paroisse de Régnié.

Son parrain a été Jean Baptiste Charrier, chanoine de l'église de Saint Martin d'Ainay de Lyon, prieur de la Salle et sa marraine dame Françoise Thérèse Duret épouse de messire Guillaume Charrier de la Roche.

La cloche a été nommée : Françoise Thérèse.

Depuis 1648, date avant laquelle les registres paroissiaux de Jullié ne sont pas exploitables, il n'est fait état de la bénédiction d'aucune autre cloche. On pourrait donc raisonnablement penser qu'il s'agit là de la première cloche montée au clocher de Jullié. (Pourtant, par comparaison, on apprend par les mêmes sources que Juliénas monte quatre cloches dans son clocher dès 1685.)

L'importance de cet événement est prouvée par le nombre de personnages en vue présents ce jour-là à Jullié, car outre les curés alentour, Georges Antoine Charrier, seigneur du lieu et deux de ses filles sont présents ainsi que deux professeurs au collège royal de Dombes dont un de philosophie. Janin d'Envaux et Michon de Pierreclos sont également de la fête. Tous ont signé ce document, preuve de leur auguste présence !

Jullié possède alors une cloche dite "**grosse**" et va pouvoir répondre aux exigences légales en matière d'assemblée. On l'a vu l'an dernier, seules étaient alors permises les assemblées dûment autorisées par l'Intendant de la généralité et convoquées au son de la cloche à la manière accoutumée.

L'histoire aurait pu s'arrêter là : après tout, une grosse cloche aurait pu suffire pour une paroisse somme toute assez modeste.

Mais les années ont passé et on apprend sur les registres de 1752 sous la plume de Mr Perraud vicaire, que le 24 septembre, à l'issue des vêpres paroissiales, c'est Antoine Guillin, curé de la paroisse d'Ouroux, à ce commis par Mr l'abbé Mignot grand vicaire du diocèse de Mâcon qui procède à la bénédiction de la **seconde** cloche de la paroisse de St Pierre et St Paul. Guillaume Charrier de la Roche seigneur du lieu, de Chénas, Saint Jacques des Arrest et dépendances en a été le parrain et Françoise Thérèse Duret son épouse la marraine. Ladite cloche a été baptisée sous le vocable de St Guillaume.

Voici donc Jullié doté d'une **seconde** cloche dûment baptisée en présence de Pierre Duret, prêtre du diocèse de Lyon, parent et ami des seigneurs Charrier, de Marie Guillaume Durozier leur neveu et de Jean-Baptiste Charrier de la Roche leur fils aîné. Sont également présents Me Vincent Perrachon notaire royal, lieutenant de la justice de Jullié et dépendances et Me Ennemond Chanorier notaire royal, greffier des dites justices.

L'histoire aurait pu prendre fin si ma curiosité s'en était tenue aux registres paroissiaux. Mais la chance ou plutôt un heureux concours de circonstances a voulu que j'épluche les minutes de Vincent Perrachon, à la recherche de tout autre chose. Une foule de précisions est disponible par ce biais car l'administration se faisait au niveau local et les notaires enregistraient et contrôlaient toutes sortes d'actes sous l'autorité du bailli de Villefranche. Dans un acte notarié passé par devant ce même Vincent Perrachon le 19 mars 1752 il est question d'une assemblée du peuple de Jullié dûment convoquée devant la grande porte et principale entrée de l'église paroissiale à l'issue des vêpres au son de la cloche à la manière accoutumée.

● Histoire

Tout cela, comme de juste, en vertu de l'ordonnance de Mr Lecornu subdélégué général de monsieur l'Intendant de Lyon mise en bas de la requête des habitants de la paroisse. Ordonnance qui leur permet ladite assemblée à l'effet de délibérer entre eux sur la nécessité de faire refondre et réparer la **seconde** cloche qui est cassée et sur les moyens d'y parvenir. En effet cette cloche n'est pas proportionnée à la grosseur et à la pesanteur de l'autre cloche qui l'accompagne, elle ne fait que cinq cents livres et devrait en faire sept cents. A cet effet, deux syndics spéciaux : Catherin Chervet et Antoine Delore ont été nommés suivant une délibération des habitants de Jullié dûment homologuée par l'Intendant de la Généralité le 29 mars 1752.

Les deux compères se mettent en devoir de trouver un maître fondeur de cloches. Ils entrent en contact avec Jacques Gilot maître fondeur à Brevan en Lorraine et le 4 mai de la même année, ils font avec lui, devant Perrachon notaire à Julié, les conventions et marchés suivants : Gilot s'oblige à refondre la **petite** cloche de la paroisse au plus tard le 10 juin suivant et de l'augmenter de ce qu'elle pèse actuellement pour la rendre d'accord avec la **grosse** cloche d'environ cent quatre-vingt livres (l'unité de poids). Le dit Gilot promet de fournir le métal pour le prix de trente sols la livre.

Il est convenu entre les parties que le déchet dû à la refonte est estimé à cinq pour cent et sera payé au même prix. Charge au dit Gilot de fournir tous les matériaux nécessaires pour construire le fourneau et de descendre et remonter la cloche après refonte. Le marché est convenu au prix de deux cent quarante livres (l'unité de monnaie) outre le prix du métal composé de cuivre, de rosette et d'étain. L'acte est établi au château de la Roche en présence de Guillaume Charrier seigneur du lieu, de Gilot le fondeur de cloches et des deux syndics julliatons.

Gardons bien à l'esprit que nous sommes en mai 1752 et que la seconde cloche a été bénie en septembre 1752, il s'agit donc bien de la même cloche que l'on replace officiellement dans le clocher après sa refonte.

On parle bien ici de la **petite** cloche qu'on appelle aussi la **seconde**, par opposition à la **grosse** cloche montée au clocher en 1729.

J'espère que vous suivez toujours !

On peut en déduire sans se tromper que la petite cloche qui était cassée en 1752 était plus ancienne que la grosse cloche qui n'était donc de ce fait pas la première à sa montée dans le clocher ! La seconde était en fait la plus ancienne qui, cassée et trop légère ne s'accordait pas avec la **grosse** montée au clocher en 1729. Les deux cloches étaient dissonantes, il fallait pallier ce défaut, on a mis vingt-trois ans y pour remédier !

Voilà donc Jullié dotée de deux cloches, la première, qui refondue est appelée la **seconde** et dont le vocable est Saint Guillaume et la deuxième cloche appelée la **grosse** qui a pour vocable : Françoise Thérèse ! Tout semble donc dans l'ordre des choses !

Après tout, on comprend que Jullié avec ses douze foires annuelles mérite bien ses deux cloches et que pour la bonne réputation de la paroisse celles-ci sonnent juste ! Le temps passe et nous voilà onze ans plus tard. Sur les registres paroissiaux en date du 30 octobre 1763 on prend connaissance avec une certaine suspicion de la bénédiction d'une autre cloche à Jullié.

On se dit que Jullié est devenu bien riche ou bien prétentieux pour s'offrir trois cloches !

Dans cet acte est stipulé exactement ceci : "le trentième d'octobre mil sept cent soixante-trois à l'issue des vêpres paroissiales de Jullié la **première** cloche de ladite paroisse Saint Pierre et Saint Paul en Beaujolais diocèse de Mâcon a été bénite par Mr Antoine Bouché prêtre et curé de la paroisse d'Emeringes commis par Mr l'abbé Mignot grand vicaire du diocèse. Le parrain a été Guillaume Charrier le seigneur du lieu et la marraine fut Françoise Thérèse Duret son épouse".

Là où tout se complique, c'est que l'acte est incomplet : le vocable sous lequel est baptisé la cloche est laissé en blanc ainsi qu'une partie de la place réservée aux signatures des présents. Quelle est donc cette troisième cloche que l'on nomme la **première** et à laquelle on ne donne pas de nom de baptême ? Pourquoi l'acte de baptême est-il incomplet ? Peut-être était-on à cours d'imagination pour nommer cette cloche, les vocables des parrains et marraines étant d'ores et déjà utilisés (St Guillaume et Françoise Thérèse). Peut-être voulait-on laisser du temps au temps et le curé aura oublié de compléter l'acte une fois le vocable trouvé ? - Mystère.

Récapitulons.

Si nous savons compter jusqu'à trois, c'est bien trois cloches qui ont été montées dans le clocher : celle de 1729 dite la **grosse** cloche, celle de 1752 la petite cloche dite la **seconde** que nous appellerons la "refondue" pour bien la repérer et la troisième, celle de 1763 nommée la **première** par le curé ! Vous suivez toujours ? - Tant mieux, car l'histoire ne s'arrête pas là !

On reparle de cloches à Jullié environ cent ans plus tard lorsque l'on fait le devis de destruction de la vieille église.

Lorsque je découvre ce document dans les archives de la commune à la mairie de Jullié, et fort de ce que je sais et que je viens de vous raconter je m'attends à ce que le devis en question fasse état de la descente des trois cloches pour les remonter dans le clocher de la nouvelle église. En fait, il n'est question dans ce document officiel que d'une seule et unique cloche !

Mais où sont donc passer les deux autres cloches ? Mystère !

Certes, la Révolution, les conflits qui lui sont liés et le besoin de monnaie qui en a découlé ont été gourmands de leur précieux métal. Faut-il lui attribuer ce défaut de cloches dans le clocher de la commune ?

Voilà une question dont la réponse ne peut se trouver que dans des pièces d'archives que je ne possède pas et que je ne sais où trouver.

Cette histoire de cloches a une fin ... qui cloche un peu, avouons-le !

D'autant que la date inscrite sur l'épaule de la cloche est 1734 !

Date qui ne correspond à aucune de celles mentionnées par les curés ou par le notaire !

Pour le coup, cette histoire de cloches ... me donne le bourdon ! Pas vous ?

Épilogue.

Dans un acte du 15 juin 1752, on apprend le prix exact de la cloche. En tenant compte du prix de la façon, celui du métal ajouté, sans oublier celui des cinq pour cent de déchet, il aura fallu aux Julliatons déboursier cinq cent soixante-dix livres. C'est le seigneur Guillaume Charrier qui a avancé à Gilot le fondeur de cloches les deux cent cinquante

● Histoire

livres d'acompte prévues dans le devis, somme que les syndics ont promis rembourser dès qu'il aura plu à monseigneur l'Intendant d'ordonner l'imposition de ladite somme sur l'ensemble de la communauté.

Par comparaison, une vigne à Julié nas se vendait en 1747 soixante-dix livres la coupée. Il aura donc fallu l'équivalent de la valeur de huit coupées de vigne (environ 32 ares) pour que Jullié dispose de deux cloches qui s'accordent !

Comme encore en 1752, un fût neuf jauge mâconnaise valant 3 livres six sols, il en aurait fallu 170 pour équivaloir le prix de la cloche !

Vous êtes sonnés ? - Moi aussi !

Pour en terminer avec le sujet, voici l'inscription sur l'épaule de la cloche actuelle : *PRAEVENIAM IN MATURITATE ET CLAMABO T CANTENT GLORIAM TUAM TOTA DIE MAGNETUDINEM TUAM 1734* que les latinistes traduisent par : *J'assurerai à la perfection et je proclamerai le jour durant par le chant ta gloire et ta grandeur.*

Le fait de n'avoir trouvé aucune trace de bénédiction de cloches de 1648 à 1729 prouve que la cloche **refondue en 1752** était dans le clocher avant 1648. En effet, de tels événements ne manquaient pas d'être mentionnés par le curé de la paroisse comme en témoigne l'acte de 1649 qui stipule la bénédiction du nouveau cimetière érigé à l'église paroissiale de Jullié en présence de notables de Jullié et de Julié nas dont Aymé Charrier seigneur de la Roche Jullié accompagné de Chanorier, Blondel, Janin, Perrachon, Dumont et Lanayrie. Mais cette histoire de cimetière est une autre histoire ... toute aussi énigmatique !



En 2018...

...Ils sont nés



Amélie Alice Germaine CORSIN PINEAU
Fille de Jérôme CORSIN et de Charlotte PINEAU

née le 11 juin



Gaspard Pierre-Marie Yves FRUCHART
Fils de Sylvain FRUCHART et de Marie-Aude D'ANTERROCHES

né le 18 juin

Chloé BRUNEL
Fille de Paul BRUNEL et de Claire BOUCHACOURT

née le 10 juillet

Juliette Joséphine FATET DOZIER
Fille de Yannick FATET et de Lucie DOZIER

née le 19 octobre

Flora Shana Carmen DUCHENE
Fille de Elodie DUCHENE

née le 18 décembre

...Ils se sont dit « Oui ! »



Pierre-Jérôme LAPLACE

Et Elna VOLODYMYRIVNA IONIDI
Anthony Camille PEILLER
Et Gaëlle SAVOYE

le 24 février

le 9 juin

...Ils nous ont quitté

Robert MUSY

le 10 février

Raymonde Emma SAVOYE née BLETON

le 23 avril

Marcel MELINAND

le 28 juin

Jean-Marie SCHWOB

le 30 juin

Dominique Josette JAMBON née GELIN

le 17 août

Charles MARTHINET

le 5 octobre

Ancien instituteur et ancien secrétaire de mairie de Jullié

Claudette ROLLET née TARLET

le 3 novembre

Denis Claude HAOND

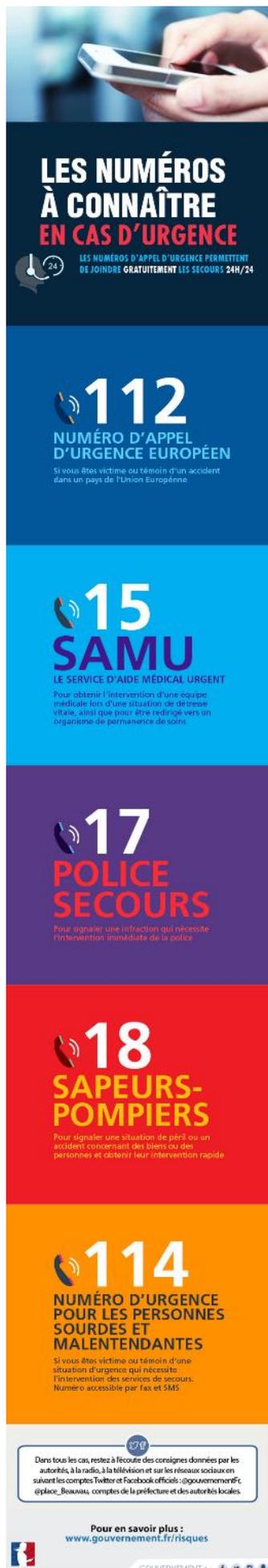
le 25 décembre

CREMATION – DISPERSION DES CENDRES EN PLEINE NATURE

La dispersion des cendres en pleine nature est soumise à une réglementation et ne peut avoir lieu qu'après une déclaration en mairie.

Le législateur a conféré un statut aux cendres issues de la crémation du corps d'une personne décédée en leur accordant la même protection juridique que celle accordée à un corps inhumé (CGCT, art. L2223-18-1 à L2223-18-4).

En application de l'article L 2223-18-3 du CGCT, la personne ayant qualité pour pouvoir aux funérailles a l'obligation de déclarer la dispersion en pleine nature auprès du maire de la commune de naissance du défunt. L'identité de ce dernier, la date et le lieu de la dispersion sont inscrits sur un registre créé à cet effet.



Mairie

195 Rue des écoles 69840 Jullié

04.74.04.41.96

mairie@jullie.fr

www.jullie.fr

Accueil physique le mardi de 9h00 à 11h30 et le vendredi de 16h00 à 18h00.

Accueil téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredi.

Agence postale

04.74.04.43.62

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

08h45-11h30

Mercredi et samedi

09h00-11h30

Presse locale

Correspondants locaux :

Le Progrès du Rhône

Audrey THULLIEZ

audrey69840@gmail.com

Le Patriote Beaujolais

Jean-Pierre GALLIOT

jp.galliot69@gmail.com

Nouveaux arrivants

Pour faciliter la communication des informations entre la municipalité et les nouveaux habitants de Jullié, il est souhaitable de se présenter en mairie. Un livret d'accueil vous sera remis.

Ramassage des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi : les conte-neurs doivent donc être sortis le lundi soir.

Toute remarque concernant le ramassage doit être fait directement à la CCSB (04.74.66.35.98).

Pas encore branchés ?

Si vous souhaitez être informés des nouvelles municipales par mail, il vous suffit d'envoyer un courriel à mairie@jullie.fr en mettant pour objet « Accord coordonnées courriel ». Conditions de confidentialité en mairie ou sur le site internet.

JANVIER

11-01 : Défilé humoristique de la classe en 9

12-01 : Conscrits de la 9

19-01 : Saint-Vincent, Syndicat viticole

22-01 : Assemblée Générale, Don du Sang (salle Véron)

23-01 : Assemblée Générale, Jullié Animations

27-01 : Vœux de la municipalité, (11h00 – salle des fêtes)

FEVRIER

02-02 : Vente alimentaire, Sou des écoles

10-02 : Boudins et boulettes, Chasse Communale (square Lulu Rollet)

10-02 : Concours de belote, don du sang (salle des fêtes)

22-02 : Concours de belote coinchée, Club Sourire d'Automne (salle des fêtes)

MARS

03-03 : Vente pour la fête des grands-mères, Sou des écoles

10-03 : Assemblée Générale, Chasse Communale (10h00 – cabane de chasse)

19-03 : Commémoration du 19 mars 1962

AVRIL

14-04 : Randonnée « La Julliatonne », Jullié Animations

MAI

08-05 : Commémoration du 8 mai 1945

12-05 : Fête de l'arbre de mai, Sou des écoles

18-05 : Repas des aînés

25-05 : Commémoration du 24 mai 1945 (11h00 – Col de la Sibérie)

26-05 : Elections européennes



JUIN

01-06 et 02-06 : représentation théâtrale

22-06 et 23-06 : Journées du patrimoine de pays et des moulins

JUILLET

20-07 et 21-07 : Fête du Caveau, Caveau de Jullié (place du village)

AOUT

11-08 : Brocante « Julliabroc' », Jullié Animations (place du village)

14-08 : Pétanque des Cadets, Cadets de Jullié (Moulin Aujas)

SEPTEMBRE

14-09 et 15-09 : Journées européennes du patrimoine

OCTOBRE

12-10 : Soirée burgers, Cadets de Jullié (place du village)

13-10 : Fête du Vin Nouveau, Sou des écoles (place du village)

NOVEMBRE

11-11 : Commémoration de l'armistice de 1918

21-11 : Dégustation des Beaujolais-Nouveaux, Caveau de Jullié (caveau)

DECEMBRE

07-12 : Arbre de Noël, Don du Sang

07-12 : Marché de Noël, Jullié animations (salle des fêtes)

21-12 : Distribution des colis aux aînés

Toutes ces dates sont susceptibles d'évoluer.

